

## PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

### INTITULE DE L'OPERATION :

**Déploiement de stationnements cyclables dans le périmètre ACV**

Le montant des travaux est estimé à 41 667 € HT soit 50 000 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Abri ouvert solaire avec arceaux - 8 stationnements Abri ouvert avec arceaux - 8 stationnements Arceaux en "A" type Area - Arcadie	41 667	50 000
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION</b>	<b>41 667</b>	<b>50 000</b>
Ville de Morlaix	21 667	30 000
Etat – DSIL ACV (Action Cœur De Ville) 2023	20 000	20 000
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION</b>	<b>41 667</b>	<b>50 000</b>

A Morlaix, le 29 août 2023



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*